

# Petits soins et grands services

*Depuis 2002, le service de soins à domicile apporte une aide au quotidien aux personnes n'ayant plus toute leur autonomie.*

❖ «Je n'ai pas à me plaindre, on s'occupe bien de moi», plaisante Eugène, en pleine séance de manucure. À 94 ans, s'il en paraît facilement dix de moins, cet ancien responsable du club Joliot-Curie se déplace difficilement et n'a plus toute son autonomie. Alors Hakim, Muriel et les autres se relaient pour l'aider au quotidien.

Eugène fait partie des trente-trois patients suivis par le SSAD, le Service de Soins À Domicile. Mis en place par la ville en 2002, ce service de proximité est destiné aux habitants âgés de 60 ans et plus, malades ou dépendants, ainsi qu'aux personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques. L'équipe, composée de cinq auxiliaires de soins, d'une infirmière coordinatrice, responsable du service, et d'une secrétaire, effectue des visites régulières, entièrement prises en charge par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Suivant les besoins, ces services sont complétés par des conventions passées avec des infirmières libérales.

**> SSAD, service de soins à domicile**  
3, place du 14-Juillet  
01 47 46 77 37

## Des soins au quotidien

«Nous veillons en priorité sur les personnes à mobilité réduite, celles qui, par exemple, après une chute ou une hospitalisation, ne peuvent retrouver leur autonomie, explique Hakim, auxiliaire de soins.

Il s'agit de les assister dans les gestes de la vie quotidienne : aide à la toilette, prévention des escarres et mycoses, mise en place de bas de contention et pansements, application de crèmes et pommades, manucure, surveillance de la prise de médicaments, etc.».

Quant aux soins plus spécifiques comme la préparation des traitements par injections ou les perfusions, ils sont assurés par l'infirmière. Lorsque les pathologies sont trop lourdes, exigeant des soins plus techniques, l'hospitalisation à domicile prend le relais. Les visites du SSAD sont assurées sept jours sur sept, y compris les jours fériés, de 8 h à 19 h 30 (de 8 h à 16 h 30 le week-end). Leur fréquence dépend de la prescription médicale et du degré de dépendance des patients.



## Préserver l'autonomie

Aujourd'hui, les places sont chères, dans les deux sens du terme, en maison de retraite. Mais c'est surtout pour pouvoir garder leurs habitudes et leurs attaches qu'une majorité de seniors décident de rester chez eux. Le SSAD est là pour permettre ce maintien à domicile, comme pour raccourcir ou retarder les hospitalisations. «Afin de maintenir les acquis et de ralentir le vieillissement, on veille à ne pas tout faire à la place du patient.», insiste Hakim. Ses collègues et lui s'assurent des bonnes conditions de vie des personnes suivies. Ils peuvent conseiller l'aménagement du mobilier, comme l'installation d'un lit médicalisé par exemple. Ils peuvent signaler rapidement d'éventuelles difficultés aux services du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) avec lequel le SSAD partage les locaux de l'Espace 14-Juillet. Outre pour leur dévouement, ces professionnels sont appréciés des patients et de leurs familles pour leur sens du contact. «Ça me fait plaisir qu'ils viennent chez moi. Les vieux bonhommes comme moi aiment bien être dorlotés, avoue Eugène. Et puis comme je ne sors pas beaucoup, ils me tiennent au courant des nouvelles locales.» Pour Hakim et ses collègues, l'aspect relationnel de leur métier est ce qui compte avant tout. « Pour moi, les personnes âgées sont des encyclopédies vivantes. J'ai besoin de ce contact pour mon enrichissement personnel. En leur apportant un peu d'aide et de confort, on reçoit tant en échange !»

**L'équipe, composée de cinq auxiliaires de soins, d'une infirmière et d'une secrétaire, effectue des visites régulières chez trente-trois patients.**

